



24.08.2017

Information importante pour le contrôle du SwissPass **Le SwissPass sur des appareils mobiles de clients ne doit pas être accepté**

À la suite d'incertitudes et après avoir été questionné à ce sujet, ch-direct vous informe quant au contrôle de l'AG et de l'abonnement demi-tarif sur le SwissPass. Il arrive régulièrement que des clients présentent leur SwissPass non pas sous forme de carte physique, mais sur des applications de cartes-clients telles que Stocard ou Mobile-Pocket. Le client scanne le code QR ou le code-barre de différentes cartes, dont le SwissPass, et les charge dans l'application.



Cette démarche n'est pas autorisée pour le SwissPass.

Prière de ne jamais accepter le SwissPass (ni les prestations qui y sont référencées) sur des applications d'appareils mobiles de clients.

- => Veuillez exiger systématiquement la carte rouge SwissPass.
- => Les éléments de sécurité sont absents en cas d'utilisation des applications pour cartes-clients. Le risque d'abus est par conséquent très élevé.
- => Si le voyageur n'est pas en mesure de présenter sa carte SwissPass, un billet au prix entier doit lui être vendu.

Par ailleurs:

C'est seulement avec l'introduction en 2018 de la fonction SwissPass@Mobile, qui pourra être intégrée à des applications des TP existantes, que des jeux de données de contrôle pourront être produits. Les mesures et processus de sécurité nécessaires seront intégrés seulement à ce moment-là.

Nous vous informerons à ce sujet en temps utile.

Nous restons à votre disposition pour toute question.

ch-direct
swisspass@ch-direct.org
Tel. 031 359 22 71